

# EPREUVE ENTRETIEN DES LOCAUX

## SUJET N° 22

- Assurer l'entretien du sol et des équipements d'un bureau administratif.

### QUESTION ORALE

- Expliquer l'intérêt du balayage humide.
- Justifier votre organisation.

<b>SUJET N° 22 / CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES</b>	Code 50 33 405	<b>SESSION 2002</b>
EPREUVE : ENTRETIEN DES LOCAUX	Durée : 1h30	Coef. : 1,5
		Page : 1/1